

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Délibération n°

2023-11-02

Date d'affichage : 16/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 13 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le sept novembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, GALLIER Erick, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, RAVACHE Jérôme, PATIENCE Mickael, PELTIER Virginie.

Absents :

LE ROUILLY Chloé, PELLETIER Philippe.

Absents excusés :

ALEXANDRE Yves donne pouvoir à Jérémie DESGUEE ; FRENEE Anais donne pouvoir à Christian VENGEONS ; LECAPITAINE Christelle donne pouvoir à GILETTE Valérie.

Présents : 17 à 18 selon les sujets **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 20 à 21 selon les sujets

Arrivée à 20h24, Madame DAUTY n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Bail emphytéotique administratif – Panneaux Photovoltaïques

Délibération 2023-11-02

VU les délibérations du 10/09/2018 et du 27/01/2020 concernant les transferts de compétence ;

VU la convention de délégation Temporaire de Maitrise D'Ouvrage et des avenants concernant le renouvellement de cette délégation de compétence ;

Vu le CGCT dans son article exposant que « Un bien immobilier appartenant à une collectivité territoriale peut faire l'objet d'un bail emphytéotique [...] en vue de la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de sa compétence, soit à l'accomplissement d'une mission de service public. » ;

Considérant le projet de Bail Emphytéotique Administratif établi par le SDEC dans le cadre de l'aménagement et du fonctionnement des panneaux photovoltaïques sur la nouvelle mairie ;

